



Conseil d'Administration du 14 novembre 2014

Résolution n° 2014/17bis – CA

Budget rectificatif n° 3-2014

Le Conseil d'Administration,

approuve le budget rectificatif n° 3 de l'exercice 2014.

La décision modificative votée s'élève à:

Section de fonctionnement

Dépenses : 47 780 €

Recettes : 26 430 €

Section d'investissement

Dépenses : - 21 350 €

Recettes : 0 €

Il n'y a pas de prélèvement sur le fonds de roulement.

Le Président

Christian PICHOU

Le Directeur

Bertrand GALTIER